24.05.2019 – 12:45 Uhr

«Tout le monde peut faire quelque chose pour le système de milice»

Bellinzone (ots) -

Lors de l'Assemblée générale de l'Association des Communes Suisses (ACS) du 24 mai 2019 à Bellinzone, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a souligné l'importance pour la Suisse du système de milice et de l'existence de communes fortes. Les délégués ont élu au Comité Carmelia Maissen, présidente de la commune d'Ilanz.

Le système de milice était le point fort de l'Assemblée générale de l'ACS de cette année. Dans son discours, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a couvert l'ACS de louanges: «Il nous faut des débats sur la valeur du système de milice. C'est pourquoi je félicite l'Association des Communes Suisses d'avoir proclamé 2019 'Année du travail de milice'. De même il est utile qu'elle l'organise avec un grand nombre de partenaires, car l'avenir du système de milice nous concerne tous. Et, tous, nous pouvons agir pour le défendre: école, économie, science, médias, politique.» La Suisse possède, avec le système de milice, une institution unique, a ajouté Ignazio Cassis. «Celle-ci renforce la volonté de compromis et l'esprit de consensus tout en limitant la bureaucratie.» Sans système de milice, le fédéralisme et la subsidiarité seraient remis en question. Ce sont ces principes qui permettent aux décisions d'être prises à l'échelon étatique le plus bas, dans la plus petite unité, c'est-à-dire le plus près possible des citoyennes et des citoyens. «Des communes fortes sont très importantes pour la Suisse. Pour être fortes, elles ont besoin d'autonomie et de liberté», a ajouté le ministre des affaires étrangères.

Nouveau membre du comité

Avant le discours du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, dans la partie statutaire de l'Assemblée générale, les délégués avaient élu au Comité de l'ACS Carmelia Maissen, présidente de la commune d'Ilanz et membre du Grand Conseil du canton des Grisons, pour combler le vide laissé par le départ de Daniel Albertin. Les délégués ont en outre approuvé une augmentation des cotisations à partir de 2020. Les délégués ont également approuvé les autres objets statutaires: rapport annuel 2018, comptes annuels 2018 et décharge donnée au Comité.

Discussion de champs d'action pour l'ACS

Un jour avant l'Assemblée générale, le 23 mai 2019, l'ACS a tenu son séminaire d'été sur le sujet «Avenir du système de milice» à Bellinzona. Hannes Germann, Conseiller aux États et Président de l'ACS, a une nouvelle fois souligné l'importance du système de milice: «Le système politique de la Suisse vit de la participation et de l'engagement des citoyennes et des citoyens. L'État, c'est nous tous.» L'«Année du travail de milice» proclamée par l'ACS vise notamment à faire parler du système de milice et à en faire un sujet de réflexion. «Ce séminaire d'été y contribue largement», a déclaré Hannes Germann. Par la suite, l'ACS s'appuiera sur les constats tirés du séminaire et sur les diverses autres impulsions émanant de «l'Année du travail de milice» pour soumettre des propositions de réforme du système de milice qui alimenteront des interventions politiques.

Contact:

Hannes Germann, Président, Conseiller aux États, tél. 079 401 00 01
Christoph Niederberger, Directeur, tél. 078 654 64 06

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059928/100828498 abgerufen werden.